

Associations : le coup de ciseau est arrivé !

Intervention de Nicolas SAINTE-CLUQUE (J'Aime Narbonne) au Conseil municipal du 23 juin 2015 :

Monsieur le Maire,

Je vous remercie de me laisser la parole sur ce sujet ô combien important comme vous avez pu vous en rendre compte au travers non seulement de la presse locale mais également de la mobilisation d'un certain nombre de bénévoles et membres de bureaux associatifs qui s'inquiètent très fortement, à juste titre, de vos décisions prises de manière discrétionnaire, puisque vous nous avez bien affirmé lors d'un précédent conseil que c'est vous en personne qui vous vous chargez de ce dossier

Je vous rappelle que contrairement à tous les usages des précédentes municipalités, vous avez décidé de ne pas produire la liste des subventions aux associations lors du conseil municipal du 19 mars 2015 qui tombait une semaine avant le premier tour des élections départementales.

Le groupe d'opposition J'AIME NARBONNE avait alors protesté contre ce manquement et vous avait fait part de ses craintes légitimes quant aux attributions pour l'année 2015.

Craintes hélas plus que justifiées au regard des subventions qui sont aujourd'hui proposées au vote du Conseil municipal.

Afin de procéder à **une analyse objective** de ce sujet, j'ai repris votre liste sur tableau EXCEL et je l'ai comparée à celle de 2014 (sauf pour SPORFOLIO où j'ai pris comme référence 2013, pour juger ce qui est comparable) :

Il y a 230 associations sur ce tableau et la baisse des subventions représente – 78.853 € pour 2015, étant néanmoins précisé qu'il conviendrait en principe de sortir de ce tableau LABEL ID PORTE VOIX (30.000 €) qui, en principe, passe des contrats de prestations artistiques avec la ville...

Les associations perdantes sont au nombre de 100 et le manque à gagner pour elles s'élève la somme totale de - 372.042,00 €

76 ont été purement et simplement rayées de la liste des attributions et sont donc contraintes à une diète forcée qui risque de les emporter

24 ont vu leur moyens considérablement réduits,

Sont donc concernées par ces suppressions ou baisses drastiques les associations de quartier qui œuvrent pour la préservation du lien social (l'ARCHE, la Maison des Potes, le Collectif Jeunes 11, la Maison Ernest FERROUL... pour ne citer qu'eux) ; ainsi que les associations à caractère caritatif (comme la Banque Alimentaire, le secours populaire, le secours catholique) ; mais aussi des associations à caractère culturel (comme le TQS THEATRE AMATEUR, le Théâtre des 4 saisons, le Club Léo Lagrange), une association qui comporte de nombreux adhérents qui s'occupent des seniors (la Romaine), les associations de commerçants qui assurent l'animation du commerce (comme le Comité des Commerçants du Centre ville, les Commerçants d'Anatole France), des associations sportives comme le Vélo Sprint Narbonnais et notamment une liée au handicap (comme HANDI ATHLETE NARBONNE MEDITERRANEE), et enfin, même si je pourrais être plus exhaustif, des associations financées par plusieurs collectivités et organismes comme la Ruche Associative qui œuvre pour toutes les associations de la ville, une association incontournable pour les jeunes sur Narbonne, l'association Acti City qui propose un grand nombre d'activités puisqu'en 2014, ce sont plus de 2200 Narbonnais qui ont été utilisateurs de la carte Acti City, étant rappelé qu'ACTI CITY entretient un esprit d'ouverture car elle participera à l'évènement "Next" organisé par la Ville de Narbonne (pour info, la ville nous l'a proposé et nous y avons répondu favorablement).

Les associations gagnantes sont au nombre de 40 et elles obtiennent un bonus non négligeable de 293.189 €

Ce sont surtout des associations sportives comme l'Association Sportive Golf Sainte Rose (+3.000 €), Narbonne Volley (+ 25.000 €), la Société de Tir de Narbonne (+ 6.600 €), le FUN (+ 45.000 €) ...

Je sais Monsieur le Maire que vous allez justifier la disparition ou la baisse des subventions par le souci d'une gestion rigoureuse, de bon père de famille, vous avez même osé déclarer dans la presse que la baisse était liée à celle des dotations de l'Etat.

Mais Monsieur le Maire, comment pouvez-vous justifier une telle position lorsque pour une économie de **78 853 €** pour les finances de la Ville, vous allouez d'un côté une enveloppe de ± 293.189 € à une quarantaine d'associations alors que de l'autre côté, vous supprimez une enveloppe de 372.042 € qui profitait à une centaine d'associations !

Les chiffres sont cruels Monsieur le Maire car ils reflètent la réalité de vos choix.

Ainsi, concernant vos soucis de baisser les dépenses de fonctionnement, vous nous aviez dit la même chose lorsque vous aviez décidé de supprimer les moyens de communication de la Ville, notamment le magazine d'informations municipales « Narbonne Ma Ville ».

Or, vous venez de vous dédire une fois de plus en faisant publier un nouveau magazine dénommé "Narbonne & Vous".

Autre élément objectif qui doit être mis dans la balance : dans le cadre des décisions prises par vous entre le mois d'avril et le 16 juin, vous avez décidé de procéder à la restauration de toutes les fenêtres de la Mairie que vous considérez comme votre château et ce, pour un budget de 766.250 € T.T.C. ! Ainsi, vous préférez engager une telle dépense en 2015 pour ne sentir les courants d'air de la Mairie... Cette somme est à mettre en parallèle avec la baisse nette de 78.853 €.

En réalité, vos choix pour supprimer les subventions ou les réduire pour certaines associations sont dictés par vos mauvaises **pratiques clientélistes** et **claniques** de NN.

Depuis que vous êtes Maire vous remettez en cause certains membres de bureaux d'associations et vous sanctionnez lourdement celles que vous considérez contre vous ou, à tout le moins, celles qui n'ont pas fait preuve d'allégeance (EX : LA NAUTIQUE, Les Commerçants du centre ville, le TQS THEATRE AMATEUR, Narbonne en fête alors que Monsieur Guillaume MASSON a démissionné de tout poste pour éviter justement ce qui arrive malgré tout...)

Je profite de cette délibération pour vous rappeler Monsieur le MAIRE l'épisode de l'association UFC QUE CHOISIR, association d'intérêt public à la réputation sans tâche, qui a été délogée du jour au lendemain l'été dernier de la villa où nous l'avions installée en janvier 2014, soit disant pour libérer le logement afin d'héberger un membre de l'administration municipale.

Mais n'était-ce pas plutôt pour affaiblir l'UFC et tenter de favoriser l'association satellite de Nouveau Narbonne, dénommée "**Narbonne famille consommateurs**", fondée par votre adjointe Mme Belotti-Lascombes et logée dans les locaux de Nouveau Narbonne ? Le doute est plus que permis.

Mais puisque vous nous affirmiez à l'époque qu'il s'agissait de loger une fonctionnaire municipale, j'ai des questions à vous poser :

Pouvez-vous nous dire à combien se sont élevés les divers travaux d'aménagement des logements de fonction de la mairie en 2014-2015 ?

Pouvez-vous également nous dire quel a été pour la Ville le coût de la location d'un logement pour la directrice générale des services en attendant que son logement de fonction soit mis à disposition ?

Et peut-être pourriez-vous nous indiquer également quel est le coût pour la collectivité de la nouvelle voiture de fonction achetée pour cette même directrice générale ?

Vous comprendrez que je pose ces questions fort légitimes au regard de votre objectif de réduction et de maîtrise des dépenses de fonctionnement, que vous venez de nous asséner pour justifier les suppressions et réductions de subventions aux associations.

Encore une fois vous démontrez aux Narbonnais que vous gouvernez à l'impulsion et au coup de tête. Cette fois, ce sont les associations narbonnaises qui en font les frais. Comme on le craignait, le coup de ciseau est arrivé